



Ex employé veut me mettre au prud homme

Par **misterbeef**, le **09/12/2014** à **17:16**

bonsoir , j ai appris que un de mes anciens employé veut me mettre au prud homme rnJe viens d apprendre qu il avait eu un RDV (je ne sais pas ou) mais c était officiel vendredi 05 . 12 et qu il a recontacter les client chez qui on avait travaillé ensemble (lui pas déclaré)rnIl l avait déjà contacter pour obtenir un certificat de présence sur le chantier qu il n avait pas eu et la il viens le relancer rnDonc j aurais aimez savoir comment se passe les procédure lors d une saisie des prud homme et si cette réunion qu il a eu est dans l ordre des choses rnMerci d avance

Par **moisse**, le **09/12/2014** à **18:03**

Non,rnPour le reste c'est votre troisième message relatant votre mésaventure.rnLorsqu'un salarié saisit le CPH, une première audience de conciliation est organisée par le conseil, et forcément toutes les parties sont convoquées.rnVous avez effectué du travail dissimulé et vous serez sanctionné au moins financièrement, et peut-être pénalement pour cela.

Par **misterbeef**, le **09/12/2014** à **21:07**

merci